

19 - De l'égalité des chances...

Petit rappel.

La première des questions que je te posais à la fin de mon courriel du 18 février, celle qui a ouvert de fait notre présente discussion sur les inégalités, était (pardonne-moi de me citer) la suivante :

« *Ne penses-tu pas que l'évolution inverse* (qui consisterait, tant à l'échelle mondiale qu'à celle du pays, à réduire les inégalités plutôt qu'à les aggraver) *serait ressentie comme plus juste ?* »

Sans doute ta réponse d'aujourd'hui n'est-elle que partielle et ne concerne-t-elle que les inégalités patrimoniales, sans doute a-t-elle un peu tardé et n'est-elle pas aussi spontanée que j'aurais pu l'espérer, sans doute aussi ta révolte s'y ménage-t-elle de prudentes limites... mais bon ! ne boudons pas notre plaisir : elle est là :

« *Les différences de patrimoine financier à la naissance sont, reconnais-tu, une injustice criante* »

Et cette réponse-là m'enchantait : que tu préfères y parler d'*injustice criante* plutôt que d'*inégalité obscène* importe franchement peu.

Car force est de l'admettre : elle est loin, très loin, cette réponse, cette révolte, si légitime soit-elle, d'être aussi *consensuelle* que tu le postules. Tant d'ailleurs chez les supposés *vrais* socialistes que chez les supposés *vrais* libéraux...

Je me rappelle avoir un jour, entre collègues, émis rêveusement cette idée qu'il serait somme toute cohérent, dans une société qui se glorifie d'avoir jadis aboli les privilèges liés à la naissance, que les biens d'un richissime disparu reviennent d'office à la collectivité. A charge bien sûr pour celle-ci de les redistribuer équitablement à chacun de ses membres. A l'âge de sa majorité, par exemple, au moment où il en aurait le plus besoin...

Une sorte d'*héritage universel* au fond, comme on a pu parler de revenu universel dans la présente campagne.

Tollé général !

Ce qui m'avait à l'époque le plus surpris - j'étais alors très naïf - c'est que les plus scandalisés étaient aussi, pour la plupart, les moins notoirement richissimes : ceux qui n'hériteraient de presque rien et ne lègueraient guère davantage. Ceux, en conséquence, qui auraient été les premiers bénéficiaires de la mesure...

C'est que je venais de toucher à quelque chose de sacré.

N'en déplaise à mon esprit comptable (pourtant basique, je le reconnais), le fait est que *le patrimoine* ne se mesure pas qu'en argent. Il relève aussi (et d'autant plus impérativement qu'il représente peu à l'aune du marché) de l'intime, de l'affectif, pour ne pas dire de l'irrationnel.

« La maison de mes parents ? mais c'est *ma* maison, *mon* enfance, *mes* souvenirs, l'essence de ma vie même... »

Tu auras beau faire observer qu'un descendant n'a guère plus de droit moral sur « *le fruit du travail* » de ses parents, de ses grands-parents ou de ses arrière-grands-parents, que le nobliau d'ancien régime légitimant ses privilèges par l'héroïsme d'un ancêtre à la bataille de Crécy, on te rétorquera toujours que la famille est le fondement de la société et qu'à la discuter, tout s'écroule.

Tu auras beau signaler que les familles, justement, ne se déchirent jamais tant qu'au moment des successions, on t'objectera que c'est surtout la faute des conjoints...

Tu auras beau souligner que l'imputation d'*injustice criante* ne vise nullement le pavillon de banlieue qu'on se partage à quatre ou cinq, mais les seules *grosses* fortunes, il y aura toujours un suspicieux pour te demander ingénument : « Ça commence où, au juste, une *grosse* fortune ? »

Tu auras beau démontrer, en bon comptable, que le partage d'un patrimoine reconnu commun ne risque guère d'amputer les successions les plus modestes, ni évidemment d'anéantir nos enfances plus que ne le fait la vie même, il sera toujours dans l'assistance un héritier militant fêru d'Histoire pour brandir - *mieux que toi et moi ne saurions le faire* - le spectre de Lénine...

Sans compter le fin psychologue pour qui le seul fait de parler d'*injustice criante* ne saurait procéder que d'un esprit jaloux...

Pas étonnant, dans ces conditions, que mon rêve (notre rêve ?) d'*héritage universel* ne figure dans aucun programme d'aucun groupuscule de la plus extrême des gauches...

C'est que les mœurs, on l'a dit, évoluent lentement. Il a fallu des millénaires pour que les premières vraies démocraties s'imposent. Tout au plus peut-on espérer qu'il n'en faudra pas autant pour que l'opinion accepte de reconnaître, aussi consensuellement que tu le souhaites, l'*injustice criante* des inégalités patrimoniales à la naissance.

Reste donc, contre mauvaise fortune bon cœur et en attendant que les mœurs évoluent, à tenter de réduire cette injustice criante par l'impôt. C'est le rôle en effet des droits de succession...

Jusque là nous sommes d'accord, et j'en suis très heureux.

Et puis soudain, plus du tout.

Tu préconises, sur le modèle américain, un taux d'imposition du patrimoine de 33%. A ma connaissance il est en France de 45% pour les tranches supérieures. Ce qui est mieux mais n'empêche nullement nos fortunes nationales, comme tu le regrettes toi-même, de se pérenniser de génération en génération... Qu'en conclure, sinon que la France pourrait faire mieux encore, et l'Amérique - si tes chiffres sont justes - beaucoup mieux ?...

Car le problème n'est évidemment pas de *fixer* un taux d'imposition postulé idéal au-delà duquel, comme par magie, l'*injustice criante* se transformerait en *mal nécessaire*. 33% ? 45% ? Pourquoi pas demain 60 ou 75% ? Moi non plus, *je ne sais pas* ... Nous sommes, répétons-le, dans une *évolution* : ce n'est pas le chiffre qui compte - lequel, *pragmatiquement*, ne peut que changer conformément aux attentes d'une opinion qui elle-même évolue - mais *la tendance*.

Veut-on, oui ou non, politiques et opinions confondues, *réduire progressivement* l'injustice criante ? Et veut-on, oui ou non, que son mal en devienne de moins en moins nécessaire ?

Il y a plus grave...

Tu t'émeus de ce que je confonde patrimoines et revenus. Pour les revenus du travail, passe encore (nous y reviendrons). Mais *les revenus du capital* - pardon pour l'agression... - ça existe, ou c'est de l'intox ?

Les profits du consortium familial, les dividendes du portefeuille d'actions, les collections d'art dont on fait des musées (payants), les parcs locatifs géants et autres droits d'auteur sur les œuvres du papa à succès, ça peut rapporter gros ou c'est un bruit qui court ?

Comment, dans une économie où l'argent *fait* de l'argent, le gros héritier n'aurait-il pas d'emblée dix longueurs d'avance sur le sans-le-sou.

Comment parler d'égalité des chances entre l'étudiant pauvre qui s'autogère et celui dont papa finance le cabinet de médecin, d'architecte ou d'avocat ?...

Comment patrimoines et revenus ne seraient-ils pas indissolublement liés ?

Toi-même le reconnais du reste : l'égalité des chances « *inclut bien sûr*, dis-tu, *l'identité des patrimoines à la naissance* ».

Alors explique moi :

Si ce que tu appelles l'*identité* des patrimoines (notre cher *héritage universel*) demeure une utopie (au demeurant indésirable) pour tous les *vrais* libéraux, et si - selon toi-même - elle n'en est pas moins la condition nécessaire à l'*égalité des chances*, comment ne pas reconnaître que cette dernière est *encore plus utopique qu'elle* ?

Cette fameuse *égalité des chances* que les *vrais* libéraux ont tant besoin d'accréditer pour légitimer la compétition tous azimuts et obligatoire à laquelle ils réduisent la vie, et qui figure sans vergogne dans tous leurs programmes électoraux depuis deux siècles...

A ce propos...

Toi qui te targues de réalisme et de pragmatisme, qui ne crois pas en ce qui ne se mesure pas et n'aspire qu'à l'« atteignable », ça se mesure comment, la chance ?

Et ça s'atteint comment ?

PS : une estimation en date du 23 août 2016 publiée sur le net par l'Observatoire des inégalités :

« *La fortune annuelle de l'homme le plus riche du monde est 108 millions de fois supérieure au seuil de pauvreté mondial et représente 17 millions de fois la richesse médiane par adulte* ».

A partir de quel chiffre, très subjectivement parlant, une *injustice criante* peut-elle être dite *obscène* ? Va savoir...